

PROJET D'APPUI A L'ACQUISITION DES SEMENCES ET DES ENGRAIS DANS LA FILIERE RIZICOLE

NOTE CONCEPTUELLE

A. Contexte

Depuis la crise économique en 1985, l'Etat a opté pour la libéralisation de la vente des intrants dans le cadre de son désengagement dans le sous-secteur Engrais et Semences. Depuis la flambée des prix des denrées alimentaires en 2008, l'Etat a classé le riz parmi les filières stratégiques, ce qui a amené à l'élaboration de la SNDR qui a été validée en 2009. Suite à la validation du nouveau cadre de politique général, le DSCE, le DSDSR, secteur Agriculture et Développement Rural a été révisé en Octobre 2010 et inclut le Programme "Amélioration de la Production et de la Compétitivité des Filières" qui prévoit des actions sur les filières Engrais et Semences. C'est dans ce contexte que le "Projet d'Appui à l'acquisition des semences et des engrais" a été conçu.

B. Justifications

Ce Projet entre dans le cadre de la mise en œuvre du SNDR dont l'un des principaux axes d'intervention concerne le développement des deux sous-secteurs "Semences" et "Engrais".

La principale justification de ce Projet est la sécurisation, au niveau national, de la production alimentaire face aux tendances de la crise sur les denrées de base au niveau mondial. Le bilan de la production nationale et des besoins en consommation de riz font état d'un déficit que le gouvernement se fixe de dépasser en vue de passer au niveau de la filière riz d'une économie de subsistance à une économie de marché.

Le comblement de ce déficit se fera à la base par une forte augmentation de la production de riz par, entre autres axes, l'augmentation du rendement moyen du riz au niveau national qui reste relativement bas. Le faible niveau d'accès aux intrants (disponibilité et moyens d'acquisition) est une des principales causes de ce bas niveau de rendement. Il est donc nécessaire de trouver des moyens durables de mettre à la disposition des producteurs de riz en temps opportun des intrants (semences et engrais) appropriés et en quantités suffisantes. Ce qui justifie ce projet d'*Appui à l'acquisition des semences et engrais dans la filière rizicole*

Par ailleurs, les activités préconisées dans ce Projet contribuent à renforcer les résultats de l'axe "Amélioration de la recherche agricole, de la diffusion et de l'adoption de la technologie" du PDDAA.

C. Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles

Mis à part, les zones SEMRY et UNVDA qui ont développé des produits spécifiques à l'accès aux intrants dans leur activités de microcrédit, les actions qui sont relatives à l'accès aux semences et engrais étaient très localisées et ponctuelles. Aussi tous les bassins de productions rizicoles, ont ce problème d'insuffisance en semences et engrais et constitueront les zones d'intervention de ce Projet.

D. Objectifs Principaux du Projet

Objectif Global du Projet

L'objectif global du Projet est d'augmenter la production rizicole afin de contribuer à la sécurité alimentaire et accroître les revenus de producteurs de riz.

Objectif Spécifique

Les objectifs spécifiques du Projet sont : (i) Faciliter l'accès aux semences de qualité aux producteurs de riz et (ii) Faciliter l'accès aux engrais aux producteurs de riz. Par ailleurs, à travers les formations des producteurs sur l'utilisation de ces intrants, la capacité des exploitants rizicoles sera renforcée.

E. Description des Composantes, Résultats et Activités

Le Projet sera mis en œuvre autour de 4 composantes :

- La Composante *Acquisition et distribution des semences et engrais de qualité*.
- La Composante *Renforcement des capacités des producteurs*.
- La Composante *Gestion et coordination du projet*

La première Composante "*Acquisition et distribution des semences et Engrais de qualité*" consistera mettre en place des systèmes de subvention et de crédit intrants aux producteurs, la mise en place de fonds spéciaux pour sécuriser l'accès aux semences et engrais, notamment dans le cas de catastrophes naturelles. Des conventions seront établis avec les institutions de micro-finance œuvrant dans les bassins de productions rizicoles, ainsi qu'avec les opérateurs privés, multiplicateurs et fournisseurs d'intrants.

La deuxième composante "*Renforcement des capacités des producteurs*" comprendra des formations sur la base de modules appropriés et ciblés par rapport aux besoins des producteurs de riz en termes d'intrants pour le riz. Des animateurs-relais seront identifiés et formés en vue de disposer d'un réseau d'agents d'appuis-conseils au niveau de chaque bassin de production. Des visites-échanges seront organisées dans le cadre de cette composante ainsi que des ateliers de formation en salle et sur Champs-écoles sur les fiches techniques de production des semences et d'utilisation des engrais.

La Composante *Gestion du projet*, assurera les aspects de la gestion administrative et financière au quotidien du Projet, et apportera les appuis nécessaires à la réalisation des composantes techniques opérationnelles. Par ailleurs elle sera chargée des relations avec les institutions de tutelles et les partenaires au développement, le management du projet avec le suivi-évaluation des activités dans le but d'atteindre pleinement les objectifs qui sont assignés au Projet.

F. Coûts et Financements

Les coûts et financements du Projet seront définis dans le cadre d'une mission de formulation qui sera co-organisée par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers, susceptibles de contribuer aux objectifs de ce Projet.

G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

La stratégie de mise en œuvre du projet sera basée sur une approche partenariale et participative entre les différents acteurs et les structures de vulgarisation et de développement intervenant au niveau des différentes zones. Cette contractualisation avec les opérateurs du secteur engrais et semences, ainsi que les structures de micro-finance, sera à la base de la stratégie du Projet, afin d'éviter une perturbation du système commercial, qui reste le gage de la pérennisation de l'approvisionnement de ces intrants. Les coopératives de producteurs de riz seront progressivement les interlocuteurs directs de ces opérateurs. Les formations et appuis-conseils aux producteurs seront fournis à la demande par les techniciens spécialisés du MINADER et de l'IRAD.

Considérant les besoins dans les différents sous-secteurs de développement de la filière riz, des synergies avec d'autres partenaires et Projet seront recherchées et matérialisées par des protocoles ou conventions de collaboration.

H. Organisation et gestion

Le projet sera rattaché au MINADER. Une unité de gestion du projet, sous la direction d'un coordinateur de Projet sera mise en place avec des cadres responsables de chaque composante technique ainsi qu'une équipe administrative et financière. Un responsable du suivi-évaluation assistera le Coordinateur du projet dans le suivi des activités du Projet et en particulier des résultats et impacts attendus conformément aux objectifs assignés au projet.

I. Suivi-Evaluation

Il sera mis en place un système de suivi et d'évaluation moderne et adapté, s'assurant d'une participation effective des bénéficiaires finaux, incluant les opérateurs du secteur Engrais et Semences, dans le suivi de performance (suivi des activités) et l'évaluation des impacts du projet. Des méthodes de suivi-évaluation participatif seront développées par le projet. Les principaux indicateurs d'activités et de résultats objectivement vérifiables pourraient notamment inclure : Quantité de semences distribuée ; Quantité d'engrais distribuée ; Nombre de producteurs formés ; Taux de réalisation des objectifs du Projet ; etc. ...

J. Risques

Les risques sont liés à l'insuffisance des opérateurs dans le secteur des engrais et semences pour manque de mesures incitatives et aux manques des structures de micro-finances à proximité des bassins de production rizicoles. Par ailleurs la mise en place des fonds spéciaux peut rencontrer des obstacles au niveau des procédures de création de ces fonds.

K. Fiche de Projet